

LE JOURNAL DE

# GRIGNY

à l'affiche p 16

**SALAH HAMOURI**  
rassemblement  
le 14 mai à 10h  
Hôtel de Ville

n° 21 - mai 2011

Le journal d'information de la Ville de Grigny

site internet : [www.mairie-grigny69.fr](http://www.mairie-grigny69.fr)

actualités > p 03

**Médaille de la ville  
à Yves Gourbeault**



dossier > p 05

**Grigny d'hier à  
aujourd'hui**



conseil municipal > p 11

**Séance du 29 mars**



culture > p 13

**Sortie spectacle :  
le 24 mai**



**Les visages du commerce de proximité**

parole de > p 14



## Les mots pour le dire

**Suite au drame qu'endurent aujourd'hui les japonais, Paul Ariès et vous-même avez eu l'idée d'appeler à la création d'un « Tribunal Russell » pour débattre de la question du nucléaire civil et juger les responsables de cette catastrophe. Pouvez-vous revenir sur les motivations qui sont à l'origine de cette initiative conjointe ?**

Au lendemain de cette catastrophe, Paul et moi nous sommes rencontrés au hasard d'un débat que nous co-animions, et face à l'ampleur de cette catastrophe et à la désinformation qui l'entourait, il nous est tout d'abord apparu clair que ce que nous considérions comme un crime contre l'humanité devait être jugé par un tribunal international, dont la composition s'inspirerait de celle du Tribunal Russell-Sartre. Cette initiative a été partagée et soutenue par des intellectuels, des chercheurs et des hommes politiques de tous les pays. Leur nom respectif figure en préambule de la pétition qui a été lancée fin mars.

**Vous avez immédiatement organisé la mise en ligne d'une pétition intitulée « Pour un tribunal Russell contre les crimes du nucléaire civil en 2012 ! », quels ont été les retours sur cette initiative ?**

Dans les deux jours qui ont suivi plus de 1 000 signatures ont été collectées. *Le Canard Enchaîné* en a parlé, et d'autres journaux devraient relayer l'information qui circule déjà sur le Net. Des noms prestigieux nous ont rejoint, et la pétition circule en 5 langues. Force est de reconnaître, tout de même, que l'information n'a pas été relayée par la presse locale, ni nationale, excepté quelques journaux de qualité, ce qui n'est pas pour nous surprendre quand on sait les liens étroits qui unissent le nucléaire marchand ou militaire et certains groupes de presse.

**Concrètement quelles répercussions politiques, intellectuelles, ou même juridiques attendez-vous à l'issue d'un projet de cette envergure ?**

Nous comptons bien aller au bout de la démarche, et nous nous sommes laissés l'année 2011 pour préparer la mise en place du tribunal international. C'est pourquoi j'appelle à la signature de la pétition, mais aussi à se faire le relais de cette initiative qui dépasse tous les clivages politiques et politiques. Il s'agit de définir, une bonne fois pour toutes, les responsabilités de chacun dans une catastrophe qui contamine la terre entière, et pour des siècles. Je le répète c'est un véritable crime contre l'humanité et ce doit être jugé comme tel.

*René Balme,  
maire de Grigny*

### état-civil

#### Naissances

Mattéo Viccini  
Zahrâ Emeriat  
Erwan Hamama  
Ayhan Arkaya  
Soumaya Houiti  
Marceau Afriat  
Noah Jacquiot  
Yanis Bjani  
Léo Haroun  
Rose Mury  
Neslihan Bozkurt

#### Mariages

Hatmen Hadjailia  
& Hassna Bouzit

#### Décès

Joseph Dias  
Olga Guinier née Machain  
Aimé Brun  
Christian Callies  
Josette D'Anella  
Nelly Fauchard

*mairie de Grigny  
service État-Civil  
Tél. 04 72 49 52 19*

### passesports

## À Givors

**Passeports biométriques sur RdV : à la mairie de Givors**  
Tél. 04 72 49 18 18  
ou

**à l'annexe des Vernes**  
Tél. 04 72 49 82 17

**Les Cartes d'Identité sont délivrées à Grigny.**

*mairie de Grigny  
service Cartes Identité  
Tél. 04 72 49 52 21*

### japon

## La contradiction nucléaire

En japonais le mot « tenbatsu » signifie « vengeance céleste », expression que la population entend fréquemment de la part des dirigeants cherchant à justifier les nombreuses catastrophes qui ont touché le Japon (tremblement de terre à Tokyo en 1923, bombardements atomiques en 1945, séisme de Kobe en 1995...). Et voilà qu'en 2011, à propos de Fukushima, le gouverneur de Tokyo ressort l'argumentaire désormais typique : il s'agit de la manifestation d'un jugement divin, condamnant le culte que la société contemporaine voue à l'argent et à l'individualisme, dans un pays dont la constitution est inspirée du général américain MacArthur depuis 1947.

Pourtant lorsque Tepco, le géant japonais de l'énergie, a voulu implanter des installations nucléaires sur une zone sismique, cautionné par le gouvernement pour apporter plus de croissance dans la région du Nord, la tradition japonaise (ordre social fondé sur les lois de la nature) n'a pas pris le dessus. Quand on sait qu'en 2007, Tepco gérait déjà une centrale endommagée par un séisme dans le Nord Ouest, on constate que le gouvernement n'en a tiré aucune leçon « divine » non plus. Une chance que l'empereur Akihito, qui représente l'unité de la nation, en appelle aujourd'hui au calme, sans référence céleste, car il y a fort à parier que les japonais commenceraient à douter sérieusement de la crédibilité de leurs dirigeants...

### les mots pour ne pas le dire

#### Le réseau social... en théorie !

Nouvelle forme d'identification collective d'envergure mondiale, le réseau social se décline en une multitude d'interfaces web accessibles gratuitement, au sommet desquelles trône le célèbre Facebook avec plus de 500 millions d'adhérents dans le monde. Un chiffre farouche à prendre avec des pincettes lorsque l'on sait que le créateur du site, Mark Zuckerberg, annonçait 1,6 millions de profils créés sur la ville d'Oslo... qui ne compte que 900 000 habitants, banlieue incluse. Mais là n'est pas le propos, dans la mesure où Facebook reste le maître incontesté de la toile, omniprésent, voire omnipotent sur l'actualité locale et internationale.

Récemment pourtant, et ce n'est pas la première fois, un journaliste chinois, Jing Zhao, a vu sa page personnelle supprimée du réseau en raison de l'utilisation d'un pseudonyme (Michael Anti) lors de son inscription. Lorsque l'on sait que Mark Zuckerberg vient de créer le profil de son chien, force est de supposer que le fervent défenseur des droits de l'Homme qu'est Jing Zhao n'est pas le bienvenu dans l'empire virtuel du jeune Zuckerberg, qui réfléchit déjà à la création d'une version « politiquement correcte » du site pour l'empire du milieu. A croire que les remous qui agitent les pays nord-africains (Tunisie, Egypte, Libye) et qui sont, pour le coup, largement relayés par les profils Facebook, ne gênent pas du tout les multinationales qui font vivre le réseau virtuel... à méditer.

## internet

### Passez une petite annonce sur le site de la ville



Vous voulez vendre votre appartement, votre voiture, votre moto, un vélo, des meubles, des vêtements, un ordinateur, des jeux vidéo, des livres, ou donner des chatons... Rendez-vous sur [www.mairie-grigny69.fr](http://www.mairie-grigny69.fr), rubrique : petites annonces. Elles sont publiées dès que leur contenu a été validé.

Raphaël Sève, responsable des TIC  
Tél. 04 72 49 52 35  
[www.mairie-grigny69.fr](http://www.mairie-grigny69.fr)

## ccas

### Un été à Courchevel

Le CCAS propose un séjour à Courchevel du 10 au 17 juillet au prix de 280 €. Inscriptions jusqu'au 14 mai, de 8h30 à 12h, sauf le mardi.

Mairie de Grigny, CCAS  
Tél. 04 72 49 52 10

## association

### Danse

Les Vigilantes organisent, dans leur local, un stage de danse orientale samedi 28 mai, de 14h à 15h30 pour les débutants et de 15h45 à 17h15 pour niveau intermédiaire.

Tarif : 20 €  
Inscriptions et renseignements au 06 33 76 63 51 (après 18h)

## utile

### Radiographies

Vos vieilles radiographies médicales ne doivent pas être jetées car leur destruction en incinérateur dégage des gaz toxiques.

L'association « Terre d'Amitié », basée à Lyon, est habilitée à collecter les radiographies dans les 17 déchetteries du Grand Lyon. Elle les récupère et consacre la vente des clichés à l'achat de lait maternisé, de médicaments pédiatriques pour des dispensaires et centres de nutrition au Sénégal.

Déchetterie de Grigny  
(lire horaires en P. 16)  
Chemin de Saint Abdon  
Tél. 04 72 24 12 29

Terre d'Amitié  
327 rue André Philip LYON  
Tél. 04 78 95 01 81

## reconnaissance

### Yves Gourbeault reçoit la médaille de la Ville

Mercredi 20 avril, René Balme remettait la médaille de la Ville à Yves Gourbeault, pour ses 27 années de bénévolat, au sein de l'Amicale Laïque, section minéralogie.



« Depuis tout jeune, je suis un mordu de minéralogie... parallèlement j'ai toujours été intéressé par l'International, la géopolitique et la réflexion socio-économique » explique Yves, un personnage qui n'a rien perdu de sa verve et de sa joie de vivre, alors qu'il vient de fêter ses 90 ans.

Originaire de Saint-Malo, l'homme a vécu la guerre, porté la Résistance, puis construit une carrière de directeur commercial à travers le monde, avant de devenir le retraité passionné que les Grignerots connaissent aujourd'hui. Pour son engagement au sein

de l'Amicale Laïque, le maire lui a remis la médaille de la Ville, gage de la reconnaissance de la municipalité envers cet homme généreux et profondément humaniste qui aime à se revendiquer « citoyen du monde ». « Il n'y a pas de hasard, il n'y a que des nécessités » conclut Yves lors de son discours. Un point de vue énigmatique pour un homme d'expérience, père de famille et volontaire, qui nous dévoilera quelques aspects de son parcours dans le prochain Journal de Grigny.

## peinture

### L'Amicale Laïque expose

Depuis 19 ans, la section « arts plastiques » de l'Amicale Laïque donne à voir le travail de ses adhérents le temps d'un week-end.

Samedi 14 et dimanche 15 mai rendez-vous au centre Brenot pour l'exposition annuelle des artistes amateurs (Arts Plastiques et Encadrement d'Art) de l'Amicale Laïque. François Millet, le professeur qui intervient chez les adultes et anime la nouvelle section « enfants », participera également en présentant son travail ainsi que celui des 9 enfants de sa section.

L'invitée d'honneur cette année est Colette Hugon, artiste peintre de St-Maurice-sur-Dargoire : « J'aime la nature, j'aime la vie qui s'y déroule. C'est pourquoi j'éprouve le besoin de peindre paysages, scènes de vie, natures mortes... ».

Un partenariat avec le service Culturel, permettra d'associer les résidents de la Cité d'Artistes à cette manifestation. Leurs œuvres seront exposées, salle Jean Macé. De plus, certains de leurs ateliers<sup>(1)</sup> seront ouverts au public au cours du week-end. Au



programme : démonstrations de gravure, projections vidéos, expositions...

Exposition, 14 et 15 mai, centre Brenot  
10h à 12h30 et 14h à 19h - Entrée libre.  
Vernissage samedi 14 mai à 11h.

1 : Visite d'ateliers de la Cité d'Artistes  
samedi et dimanche  
Grigny 36, avenue Berthelot

## familles

### Aide

Permanences d'une conseillère parentale <sup>(1)</sup> et d'une juriste <sup>(2)</sup> au local mairie 10 rue Pasteur allée 18 : 11 et 25 mai - 8 et 22 juin.

(1) 14h à 16h, prendre RdV au centre Social

Tél. 04 78 73 25 83

(2) sans RdV de 14h à 18h

Maison de Justice et du Droit - GIVORS  
Tél. 04 78 07 41 00

## nouveau

### Photographe



Installée à Grigny, Delphine Roère, photographe professionnelle propose ses services aux particuliers, entreprises, associations et professionnels (mariages, baptêmes, portraits, séminaires, événementiel, concerts, pochettes albums...), à domicile ou en extérieur avec son studio mobile. « J'écoute les souhaits de chacun afin que la prestation soit à votre image. Elle se déroulera dans la bonne humeur et la décontraction. La confiance que vous m'accorderez est importante et transparaîtra dans les clichés »

Infos/renseignements : [www.wix.com/delphine-roere/photographe](http://www.wix.com/delphine-roere/photographe)  
[delphine.photo@yahoo.fr](mailto:delphine.photo@yahoo.fr)  
Tel : 06 85 90 51 95

## association

### Amis du Vieux Grigny : expo



Maurice Quincey, grignerois et mécanicien retraité, expose ses reproductions de véhicules (fin du XIX<sup>ème</sup>). Passionné par la confection de modèles variés et colorés, typiques de la production d'époque, Maurice a modélisé ses petites œuvres à l'échelle 1/35<sup>ème</sup>. Pour les connaisseurs, cette exposition est l'occasion d'un voyage dans le temps, permettant de découvrir d'anciens modèles de Renault, Ford ou Peugeot et les voitures les plus populaires de l'époque, comme les Darracq ou De Dion-Bouton. Maurice aime à partager son univers, et propose de créer des modèles sur mesure, pour les plus nostalgiques...

### et nouveau bureau...

Suite à l'assemblée générale, le bureau se compose de M. Robert : président, R. Berthodin : vice président, S. Rancou : secrétaire, S. Martinez : secrétaire adjoint, C. Hosotte : trésorière et A. le Roi : trésorier adjoint.

Amis du Vieux Grigny  
14 place Jean-Jaurès  
Tél. 04 37 20 04 16  
Ouverture au public :  
mardi & jeudi : 14h à 17h  
dimanche : 9h à 12h

## cantoniales

### Martial Passi largement réélu

Totalisant 66,41 % des voix lors du second tour des élections cantonales, soit 6 170 électeurs, Martial Passi remporte une victoire incontestable sur le canton de Givors, face au représentant du Front national, Alexandre Barras, qui a récolté 33,59 % des suffrages.

Azélie Colombier Mekherbeche devient ainsi conseillère Générale suppléante, aux côtés du maire de Givors, qui poursuit son mandat de conseiller Général initié en 2004.

Malgré cette victoire écrasante, le taux d'abstention s'est maintenu au second tour à un niveau très élevé : 58,76%, contre 63,1% au premier tour.

Martial Passi a rappelé que « cette forte abstention traduit le mécontentement d'une grande partie des français face à la politique



menée par la majorité présidentielle UMP depuis 2007, et exprime également un désintérêt grandissant pour la politique et la chose publique... Cela doit interroger tous les partis politiques quant aux projets, aux réponses et aux solutions apportées aux problématiques que rencontrent nos concitoyens ».

Arrivé en tête dans les 9 communes du canton, Martial Passi a tenu à remercier les maires qui ont appelé à faire barrage au FN : René Balme (Grigny) ; Marc Cllet (Millery) ; Gérard Faurat (Saint-Andéol-le-Château) ; Jean Micard (Saint-Romain-en-Gier) ; Michel Oziol (Chassagny) et Gabriel Villard (Saint-Jean-de-Toussas).

## commerce

### Tabac des Arboras : nouveaux propriétaires

Après quelques mois d'inactivité, le tabac des Arboras reprend vie grâce à M et Mme Mermouri, qui ont repris le commerce le 8 mars. Ce couple d'origine givordinne s'est laissé séduire par l'opportunité en décidant de changer totalement de branche, après avoir travaillé dans la métallurgie. M. Mermouri s'investit dans son commerce et souhaite dynamiser le quartier du Jayon. « Je vois aussi bien des grands-mères qui viennent faire leur Loto quotidien, que des petits jeunes qui viennent acheter leur paquet de bonbons » explique-t-il, ravi d'avoir déjà sympathisé avec la population. Le tabac des Arboras continue ses précédentes activités (tabac, PMU, jeux à gratter, timbres amendes et postaux), mais bientôt vous pourrez acheter des tickets TCL et retirer vos colis. M. Mermouri a pris soin de refaire la façade du magasin et de créer un



espace joueur dans son établissement pour que chaque client soit accueilli de la meilleure manière.

article & photo : Remi Roux

**Jours et horaires d'ouverture :**  
lundi au vendredi : 6h à 14h et 16h à 20h  
samedi : 6h à 20h non stop  
dimanche : 7h30 à 13h

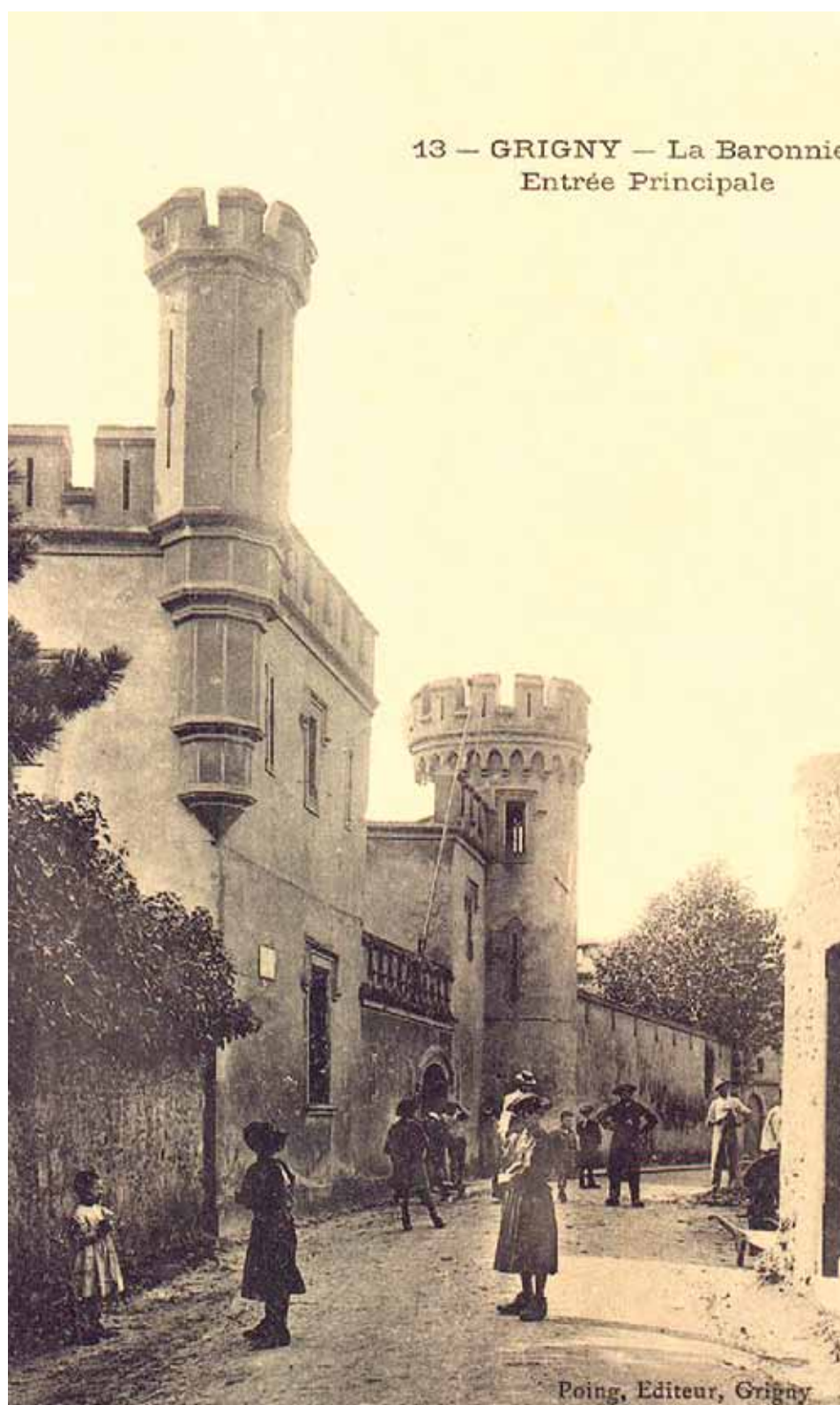
## conseils

### Une idée, un projet, l'envie de créer votre entreprise ? et si on en parlait ?...

Julie Picaud du service Amorçage de Projets Rhône Sud, assure une permanence de 10h à 12h & de 13h à 16h : mercredi 4, vend. 13, mercredi 18 et vend. 27 mai au 10 rue Pasteur allée 18.

Maison de l'Emploi et des Services Publics Rhône-Sud  
Julie Picaud Tél. 07 60 69 19 85 - mail : [j.picaud.mesp@orange.fr](mailto:j.picaud.mesp@orange.fr)

## Grigny, d'hier à aujourd'hui



Parmi les rares sources retraçant l'histoire de Grigny, un ouvrage, basé sur les archives locales et départementales, a été réalisé par Édouard Brenot, bourbonnais de naissance, et passionné par le passé de cette petite ville dans laquelle il est venu enseigner, avant d'en devenir l'adjoint à la culture.

Pour appuyer son goût de la transmission orale au fil des générations, l'auteur a écrit « L'histoire de Grigny-en-Lyonnais », édité en 1980, un recueil de documents et de photographies explorant les découvertes datant de l'époque protohistorique et gallo-romaine, jusqu'à la révolution française.

En avant-propos de ce livre, Roger Tissot, ancien maire de Grigny, écrit « *dans l'ombre de la capitale lyonnaise, cachée par sa grande sœur givordine, la petite commune de Grigny a traversé les siècles dans l'anonymat... C'est l'histoire la plus cachée, mais c'est aussi la plus noble, car c'est elle qui traduit la vraie grandeur de l'homme, dont la vie des générations successives est faite de luttes jamais éteintes... et chaque fois nouvelles contre la Nature d'abord, mais hélas aussi, contre d'autres hommes* ».

Ce dossier retrace, sur la base de documents et de témoignages, ce qui constitue le patrimoine historique et naturel de la ville. L'occasion de se replonger dans des époques aujourd'hui gravées dans la mémoire collective locale, mais aussi de faire le point sur les actions engagées par la municipalité pour préserver et mettre en valeur ses atouts.

*« Dans l'ombre de la capitale Lyonnaise, la petite commune de Grigny a traversé les siècles dans l'anonymat... C'est l'histoire la plus cachée, mais aussi la plus noble... »*

grigny

## Une ville dans l'air de son temps

Si Grigny se niche dans l'ombre des villes avoisinantes, Lyon, Vienne ou Givors, elle n'en reste pas moins située à la confluence de plusieurs axes industriels et commerciaux, au bord du Rhône, au cœur d'un nœud de communication routier, autoroutier, ferroviaire et fluvial, qui la rend très accessible.

Et pourtant, dès qu'on s'y balade, c'est bien la prédominance de ses espaces verts, le calme et la beauté de son centre historique qui s'imposent...

Une histoire qui mérite d'être connue, d'hier à aujourd'hui.

### Du Moyen-Âge aux Lumières

Les documents témoignant de l'histoire moyenâgeuse de Grigny sont rares, mais il est certain que la ville



fût longtemps marquée par une extrême disparité sociale, l'aisance des bourgeois de Lyon, notaires, prêtres, et de quelques riches paysans, contrastant avec la pauvreté des petits paysans, ouvriers agricoles et autres miséreux qui se battaient pour faire face à la moindre crise.

Sur la place Jean-Jaurès, l'église Saint-Pierre, édiflée au XII<sup>e</sup> siècle, témoigne de l'influence du clergé dans la commune, où dès le V<sup>e</sup> siècle, les évêques de Vienne auraient fondé les monastères « grigniaciens ».

Pour contrer l'influence grandissante de l'archevêque de Lyon, les seigneurs de l'époque tentaient d'ailleurs de se rapprocher des rois de France, et la tour médiévale du centre-ville, rappelle la présence du premier château féodal de la commune.

Symbole de la transition entre la Renaissance et le siècle des Lumières, l'Hôtel de Ville, était la maison des champs de Jeanne de Clappier, riche veuve d'un conseiller du roi Louis XIII.

Inspirée par les courants artistiques venant de toute l'Europe, elle fait réaliser dès 1625, de superbes peintures murales aujourd'hui classées Monuments historiques.

En 1982, Matthieu Méras, Conservateur des antiquités et objets d'arts du Rhône, remarque « leur grande classe, leur graphisme élégant, la délicatesse de leurs couleurs font d'elles de véritables chefs-d'œuvres d'une très grande fraîcheur d'inspiration ».

À cette époque, la culture de la vigne est florissante, et aussi l'une des plus grandes ressources de Grigny, mais quelques décennies plus tard, l'arrivée des vins du Beaujolais rattrassera les vignerons locaux.

Certains vont progressivement se recycler vers une activité naissante, portée dès 1670 par la famille Barriillot : la chapellerie artisanale. Grigny deviendra par la suite l'un des fiefs de la confection de chapeaux à l'anglaise.

### Le tournant Industriel

« L'implantation, en 1759, d'une manufacture de chapellerie marque un

tournant décisif dans notre histoire locale, avec le passage d'une économie de type purement agricole à une économie s'orientant progressivement, mais définitivement, vers le type industriel » analyse Édouard Brenot dans son livre.

Jusqu'en 1827, Grigny compte 33 fabriques qui emploient un tiers des habitants de la ville. Les chapeaux sont transportés à Lyon par le fleuve. Faute de modernisation des machines, la dernière chapellerie grigneroise fermera en 1932. De superbes chapeaux feutrés de l'époque sont aujourd'hui exposés en centre ville, au musée Hosotte, siège des Amis du Vieux Grigny.

Alors qu'un chemin de fer reliant Saint-Étienne à Lyon est en cours de construction, les frères Decaën choisissent Grigny pour commencer la production de faïences (« porcelaines opaques » à la façon anglaise).



En 1829, la France est toujours en retard sur l'acquisition de techniques déjà répandues dans le reste de l'Europe, Grigny se démarquera avec ses 4 usines de faïencerie. Cependant la fabrication, restée assez artisanale, s'effondre peu après que les bombardements des 25 et 26 mai 1944 aient détruit la moitié des sites de production, dont l'usine Labrut et ses ouvriers, qui fût la plus sévèrement touchée. Le nœud ferroviaire de Grigny était la cible, et la Rotonde fût presque entièrement détruite.

Pour ses faits de résistance et de

libération, Grigny fût d'ailleurs décorée, en 1948, de la Croix de Guerre avec Étoile d'Argent, et citée à l'Ordre de la division pour « sa brillante attitude sous l'occupation ».

## Le Patrimoine aujourd'hui



Il existe toujours, près de la gare de triage de Badan, la cité SNCF datant des années 1930, témoignant du dynamisme de l'activité cheminote qui caractérise Grigny depuis plus de 150 ans. Dans les années 1990, la municipalité a commandé une étude visant à réhabiliter ce secteur, et participé à la rénovation des façades des rues Couriot, Cordier, Darcy et Pressensé qui lui vaut, en 1997, de gagner le prix *Choisissez vos couleurs*.

En février 2011, dans le cadre d'une modification partielle du Plan Local d'Urbanisme (PLU), René Balme demande que soit établie la protection du bâtiment de la Rotonde (en photo ci-dessus) « ... un symbole unique de l'activité ferroviaire qui a marqué Grigny pendant le XX<sup>e</sup> siècle ».

Si Grigny dispose de son propre PLU, la protection du patrimoine communal repose sur une myriade de réglementations gérées, pour la plupart, au niveau intercommunal via le PLU du Grand Lyon, dans l'objectif d'assurer une cohérence globale sur l'urbanisation, et l'usage des sols du territoire communautaire.

De plus, le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de certains secteurs historiques reste de la compétence de l'État. Ainsi, tout projet d'aménagement dans le périmètre de protection de la mairie par exemple, doit être soumis aux architectes des Bâtiments de France, qui s'occupent également de valoriser la dimension patrimoniale des paysages naturels.

## Patrimoine et urbanisme

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), permet à la commune d'exprimer à moyen terme (10 à 20 ans) sa vision du développement économique et social, de la politique environnementale, et

de l'urbanisation au niveau local. Avec 42% d'espaces verts, il y a une réelle volonté politique de valoriser le patrimoine naturel. Les parcs et espaces verts acquis par la municipalité, comme le parc du Manoir en 1979, témoignent de la volonté municipale de préserver un cadre de vie agréable pour les habitants et de soutenir la

production agricole locale.

Le PADD a pour objectif d'harmoniser les programmes d'habitats, les espaces verts et publics, la place des équipements, ainsi que les activités commerciales et industrielles sur la commune. En mairie, le service Urbanisme dispose d'une cartographie détaillée du territoire, sur laquelle est établi un zonage des différentes parcelles, permettant de visualiser les caractéristiques de chaque zone (agricoles, naturelles...). La ville souhaite d'ailleurs placer les terres agricoles dans un Périmètre de Protection des Espaces Naturels et Agricoles Péri-urbains (PPENAP) pour empêcher les spéculations immobilières sur ces espaces, et soutenir la production agricole locale.

A partir de 2012, le PADD sera intégré dans le PLU du Grand Lyon, on constate déjà que les choix qui ont été fait par la municipalité s'harmonisent avec les orientations de la communauté urbaine. À court terme, la commune vise à ce que l'arrêté préfectoral désignant le périmètre de protection du biotope de la « Table Ronde », aujourd'hui assurée par le SMIRIL, soit étendu en direction de Givors.

*La plupart des photos de l'article sont extraites du livre édité par la ville « Grigny d'hier et d'aujourd'hui » Photos : Jacques Del Pino, Archives : les Amis du Vieux Grigny. En vente en mairie (15 €).*

### patrimoine

## Le SMIRIL, le Rhône et la traile

Si le Rhône a toujours coulé vers Grigny, l'eau, à l'époque, ne coulait pas sous les ponts. À proximité du Syndicat Mixte des Îles et des Lônes (SMIRIL), on peut apercevoir une tour datant du début du siècle (en face de laquelle une autre existait à l'époque), qui permettait aux embarcations de passer d'une rive à l'autre du fleuve grâce à un câble (la traile) permettant de propulser le bac en fonction de la puissance du courant.



Ce genre de dispositif précédait souvent la construction d'un pont, mais très rares sont les vestiges datant de cette époque.

Situé dans l'ancienne gare de Grigny, le SMIRIL est d'ailleurs une structure dont le travail (réhabilitation du Rhône naturel et préservation des îles et des lônes) est devenu une véritable référence en Europe. Le site a été aménagé pour favoriser le développement des activités pédagogiques, et faire de cet espace naturel sauvage l'un des principaux centre d'éducation à l'environnement de la région.

Un excellent moyen de préserver le patrimoine historique et naturel autour d'une vision d'avenir.

première pierre

## Projet Agora : une histoire d'avenir

Le 30 mars, à l'occasion de la cérémonie de la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de l'Agora, tous les partenaires <sup>(1)</sup> associés à la réalisation de ce programme immobilier de grande envergure se sont réunis pour officialiser leur collaboration. Plus d'une cinquantaine de personnes assistaient à l'évènement, sur le site en construction.

### La première pierre

« Déjà en 2004, le directeur d'ADIM Régions, Laurent Putzcu et moi-même, commençons à rêver de ce que pourraient devenir les ruines de l'ancienne poste » explique René Balme, maire de Grigny, lorsqu'il retrace l'historique de ce projet.

En février 2007, se dessine une réflexion sur l'urbanisation et la restructuration du secteur dans ce quartier de Grigny. Au même moment, la municipalité qui cherche une solution pour reloger le centre Social et le service municipal Sport / Jeunesse, réalise que l'acquisition en VEFA (Vente en l'État Futur d'achèvement) du rez-de-chaussée de 2 des 4 bâtiments de l'Agora, soit 1 590 m<sup>2</sup>, coûte beaucoup moins cher que de construire un bâtiment dédié.

En plus de l'intérêt économique, le potentiel urbanistique de cette opération (dans le cadre du renouvellement urbain du quartier) semble alors évident.

Ce projet d'équipement communal sera d'ailleurs subventionné à hauteur de 956 970 € par le département, dans le cadre du contrat pluriannuel 2009-2013, Martial Passi, conseiller Général, saluant « le dynamisme, l'ardeur et la vitalité qui ont été nécessaires pour soutenir ce projet... et la belle image que la vivacité de Grigny donne au canton ».



Également présent, Marc Tixier président du Conseil d'Administration de la CAF de Lyon, a expliqué lors de son discours que « bâtir, avec et pour les habitants, un lieu central et fédérateur, à proximité des écoles et du centre ville » a justifié l'apport « d'une pierre de 80 000 € » pour construire l'Agora ».

### L'Agora demain

Stratégiquement situé à proximité du centre ville, non loin du quartier du Vallon, l'ensemble immobilier sera un lieu de passage pour l'ensemble des grignerots, véritable symbole du « vivre ensemble ».

Composé de 4 bâtiments, l'Agora va permettre l'aménagement de 55 logements collectifs dont le financement est aidé par l'État, 23 logements en accession sociale à la propriété, et de plus de 1 500 m<sup>2</sup> dans lesquels la commune implantera le service Enfance / Jeunesse, le service Sport / Vie associative, le centre Social et l'école de musique. Le centre de l'îlot, aménagé en pied d'immeuble, appartient à la municipalité qui va créer des espaces de vie extérieure, et inviter des artistes à collaborer dans le cadre du Symposium de sculpture 2012.

Dans le soucis de proposer « une offre de qualité pour les primo-acquéreurs, nous avons négocié avec l'opérateur » explique René Balme. En effet, fin septembre 2010, un

contrat de vente VEFA est signé avec la Société Française d'Habitations Économiques (SFHE), qui se dédie, depuis plus de 120 ans, à la construction de logements décentes pour les familles les plus modestes. Francis Bryckaert, directeur général de la SFHE était d'ailleurs présent pour l'occasion. Au total, ce projet dont l'achèvement est prévu en juin 2012, nécessitera 140 000 heures de travail et va générer 40 emplois équivalents temps plein via une dizaine d'entreprises locales, pendant 2 ans. Michel Dulimon, directeur adjoint de GIE Arcade Promotion, a d'ailleurs félicité ce genre d'initiative publique permettant de dynamiser le tissu économique local.

**Prix d'achat pour les particuliers : 2 300 €, le m<sup>2</sup>.**

**Prix d'achat pour la ville : 760 €, le m<sup>2</sup>.**

**(1) Partenaires : conseil Général du Rhône, CAF de Lyon, ADIM Régions, GIE Arcade promotion, Société Française d'Habitations Économiques.**



soutien

## Rassemblement pour Salah Hamouri

Samedi 14 mai, la municipalité organise une cérémonie de soutien à Salah Hamouri, au cours de laquelle sera planté un olivier, arbre symbolique de la Liberté.

Ce jeune franco-palestinien, arrêté le 13 mars 2005 en Palestine, a été condamné, sans preuves, ni témoins, à purger une peine de 7 ans d'emprisonnement en Israël pour « délit d'intention » d'attentat.

Denise Hamouri, sa maman, est originaire de Bourg-en-Bresse, son fils ne dispose que d'une carte d'identité et d'un passeport français, sa nationalité palestinienne n'étant pas reconnue par le tribunal militaire israélien qui l'a jugé en Cisjordanie.

Lors du Conseil Municipal du 29 mars, une délibération, votée à l'unanimité, a proposé qu'il soit mis fin à cette injustice et que sa famille soit reçue par le président de la République, auprès duquel doit être exigé la libération de Salah Hamouri, reconnu comme l'un de nos compatriotes.

Le Conseil Municipal a donc approuvé à l'unanimité cette délibération, qui propose également un rassemblement le 14 mai prochain, au-dessous du portrait du jeune



homme, affiché à l'Hôtel de Ville, en triste célébration du 6<sup>ème</sup> anniversaire de détention infondée. Rassemblement au cours duquel un olivier, arbre de la Liberté, sera planté. Rendez-vous à 10h devant l'Hôtel de Ville.

**Cabinet du maire**  
Tél. 04 72 49 52 34  
cabinetdumaire@mairie-grigny69.fr

pétition

## Pour un nouveau Tribunal Russell

Après les catastrophes nucléaires qui ont marqué les esprits du monde entier (États-Unis 1979, URSS 1986), c'est le Japon qui vient de connaître l'un des plus grands revers de son histoire, avec la tragédie de Fukushima.

Immédiatement soutenu par Paul Ariès, le maire de Grigny a souhaité réagir en lançant un appel, via une pétition en ligne.

Après quelques échanges survenus dès le début des événements qui ont secoué le Japon, le 11 mars, René Balme et Paul Ariès, directeur du *Sarkophage*, ont lancé une pétition introduite comme suit : « En 1966, le Tribunal Russell-Sartre jugea les crimes de guerre contre l'humanité, notamment commis par les États-Unis au Vietnam. On y condamna aussi le nucléaire militaire. En 2012, un nouveau Tribunal d'opinion doit juger les crimes du nucléaire civil. Les Tchernobyl et les Fukushima passent, mais le nucléaire ne trépassé pas ». 2 jours après la diffusion de l'appel à signer, plus 1000 personnes avaient rejoint le mouvement. Intellectuels, chercheurs, diplomates, économistes, élus et citoyens de France, et d'ailleurs (Belgique, Venezuela...) se sont mobilisés. Stéphane Lhomme, président de l'Observatoire du nucléaire, Maurice Charrier, maire honoraire de Vaulx-en-velin, et vice président du Grand Lyon, Jacques Cossart, économiste du conseil scientifique d'Attac-France, pour n'en citer que quelques-uns, font partie des premiers signataires.

### Objectif 2012 : Tribunal Russell

On doit le tout premier Tribunal Russell à la réflexion conjointe de Bertrand Russell et de Jean-Paul Sartre, en novembre 1966, suite à la publication du livre de Bertrand Russell, *War Crimes in Vietnam*. Ce dernier, couronné du prix Nobel de Littérature en 1950, est un philosophe et mathématicien britannique, connu pour ses engagements humanistes et pour le courant de « philosophie analytique » dont il est le fondateur. Dans ce souci de mêler rationalité et philosophie, se retrouve tout l'intérêt de ces tribunaux d'opinion, dont l'objectif est de transcender les clivages politiques ou intellectuels autour de questions concrètes, voire scientifiques, mais surtout préoccupantes pour l'ensemble de l'humanité. Si le premier Tribunal Russell portait sur l'utilisation militaire du nucléaire, il est aujourd'hui question de son impact sur les civils.

Il est donc grand temps que la catastrophe qui vient de toucher les japonais serve de déclic, à grande échelle, au lancement d'un débat qui n'a déjà été que trop reporté. Pour participer à ce projet ambitieux, il suffit de signer la pétition mise en ligne <sup>(1)</sup>. C'est le premier pas, individuel, pour que ce Tribunal Russell voit le jour en 2012. L'action est en marche.

1 : [www.tribunalrusselnucleaire.org/](http://www.tribunalrusselnucleaire.org/)

internet

## Web : René Balme « online »...

Depuis le mois d'avril, un nouveau service web a été mis en place sur le site Internet <sup>(1)</sup>, dans l'objectif de renforcer le lien entre les grignerois et le maire : « Le Tchat avec le maire ».



Tous les jeudis, de 15h à 16h, les grignerois peuvent échanger en ligne avec René Balme et lui poser des questions en direct, sur les sujets de leurs choix, via le site de la ville.

Pour mettre en place ce « tchat » dans les meilleures conditions, un système d'identification a été créé. Les internautes doivent choisir un identifiant et un mot de passe pour pouvoir se connecter et dialoguer avec le maire en toute transparence.

1 : [www.mairie-grigny69.fr](http://www.mairie-grigny69.fr)  
puis rubrique « Tchat avec le maire »

## projection - débat

# Mondovino, la saga

Le 11 mai, ViVé et le Conseil Communal de l'Environnement (CCE) s'associent pour organiser une soirée projection-débats, dans laquelle un extrait de la série documentaire « *Mondovino, la saga du vin* » sera projeté.

Le réalisateur américain, Jonathan Nossiter, avait déjà rencontré le succès avec son documentaire sorti en 2004. S'en est suivi, en 2006, la réalisation d'un coffret de 4 DVD (10 épisodes). C'est l'un de ces épisodes qui sera diffusé lors de cette soirée.

Cette série, dont le titre signifie le monde du vin, dénonce la mondialisation du « business viticole » au dépend des petits viticulteurs indépendants, et le danger de l'uniformisation du vin et de la « typicité » de son goût.

Au travers du regards croisés de milliardaires américains, d'aristocrates italiens et de viticulteurs bourguignons et bordelais, Jonathan Nossiter cherche à montrer le combat des paysans qui se battent pour préserver les saveurs de leur terroir face aux « capitaines d'industries » inspirés par le seul appât du gain. Pour compléter cette projection dédiée au travail de Jonathan Nossiter selon lequel « *chaque artiste devrait rêver d'atteindre le niveau des vrais artisans du vin* », un débat lancé par René Balme et Denis Jambon, viticulteur dans le Beaujolais,



permettra à tous les participants d'échanger sur ce thème.

**Mondovino, la saga du vin**  
**mercredi 11 mai à 19h, centre Brenot**

ViVé : Tél. 04 78 48 50 18  
vive-fr@laposte.net  
www.vive-fr.org

## déchets

# Compostage individuel : fin de l'opération

Dans l'attente de nouvelles directives du Grand Lyon sur le plan de réduction des déchets à la source 2010-2014, l'aide à l'équipement en silos à compost est désormais suspendue. En effet, la convention financière qui liait la communauté et Grigny touche à sa fin. Cette opération a permis aux grignerots qui le souhaitent de bénéficier d'une aide financière (remboursement de 30 €) sur l'achat de matériel destiné au compostage individuel. Nous vous tiendrons prochainement informé des actions nouvelles développées par le Grand Lyon.

## déchets

# Pharmacies : la collecte des DASRI est obligatoire

Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI)



En application du décret du 22 octobre 2010, toutes les pharmacies sont dans l'obligation de délivrer aux patients en auto-traitement, c'est-à-dire « hors structure de soins et sans intervention concomitante d'un professionnel de la santé », des boîtes de collecte de DASRI. Une fois les boîtes pleines, les pharmaciens sont également tenus de les récupérer, et de veiller à ce que leur stockage se fasse dans un « lieu adapté » avant leur élimination à une température supérieure à 800° par incinérateur (élimination assurée par un réseau spécialisé). Les patients concernés peuvent donc se rendre à l'une des pharmacies de la ville pour ramener leur collecteur. En cas de manquement à ce dispositif réglementaire, une officine risque une amende de 5<sup>ème</sup> classe qui peut aller jusqu'à 450 €.

## marché aux fleurs

# Une journée savoureuse

Beau temps au rendez-vous pour le 17<sup>ème</sup> Marché aux fleurs, Artisanat et Saveurs, organisé par le Conseil Communal de l'Environnement, en partenariat avec la Ville de Grigny, le comité des Fêtes et les commerçants du centre ville. Gourmands, curieux, et flâneurs ont profité de la fraîcheur matinale pour faire de bonnes affaires dans le parc de l'Hôtel de Ville dès 9h, tandis que Béatrice Rollat, première adjointe et André Dartois, président du CCE ont initié petits et grands à la plantation de graines non inscrites au catalogue de « semis désobéissants ». S'en est suivi l'inauguration d'hôtels à abeilles du projet UrbanBees, implantés au bord du Rhône. Au retour dans le parc, une bourse d'échanges de graines et boutures paysannes était tenue par le Collectif « Semons la biodiversité ». À 15h la projection de l'entretien entre Denis Jambon, viticulteur dans le Beaujolais et René Balme suivi d'un débat avec les spectateurs intéressés. De leur côté, 6 chanceux sont repartis avec une bouteille de vin offerte dans le cadre d'une tombola gratuite. Dans le parc, tout le monde a profité d'un après-midi paisible et ensoleillé, au gré des stands, les uns pour acheter quelques fleurs en ce début de printemps, les autres accompagnant leurs enfants pour des balades en poney, séances de maquillage, découverte d'une mini ferme, ou encore la fameuse pêche aux canards...



## le conseil municipal : en chiffres

**29 CONSEILLERS MUNICIPAUX :**  
**22 sièges attribués à la gauche (élections municipales 2008), ainsi répartis :**

- majorité municipale, 2 groupes : *Front de gauche présidé par C. Goubert (14 élus), et Personnalités de gauche présidé par D. Cerqua (3 élus).*
- opposition de gauche, 1 groupe : *Parti Socialiste et Mouvement Républicain et Citoyen présidé par M. Djeroro (3 élus).*
- 2 élus hors groupes, dont la référente socialiste locale, *A. Pigeon.*

**7 sièges attribués à la droite composant le groupe d'opposition municipale Grigny ensemble présidé par X. Odo.**

**PROCHAIN CM MARDI 17 MAI À 18H30**

## le conseil municipal : en vidéo

Retrouvez toutes les séances des CM sur : [www.mairie-grigny69.fr](http://www.mairie-grigny69.fr)

## vie municipale

### Conseil Municipal du 29 mars

Le Conseil Municipal <sup>(1)</sup> s'est réuni pour voter les délibérations afférentes au budget primitif 2011, aux annexes du budget, ainsi qu'aux différentes subventions requises ou émises par la commune auprès de ses partenaires. L'occasion de débattre sur les projets mis en œuvre et d'exposer les modalités de leur financement. Pour la première fois, et pour plus de transparence, la validation des comptes administratifs 2010 était soumise au CM simultanément au vote du budget général 2011.

(1) : 28 élus présents ou ayant donné procuration - 1 absent

### Compte administratif 2010

Pour : 17 - Contre : 6  
Abstentions : 4

Dans une logique de cohérence et de lisibilité, la majorité municipale a décidé, pour la première fois, de joindre l'adoption du compte administratif de l'exercice 2010 du budget général de la ville au vote du budget 2011. Ainsi, toutes les opérations budgétaires exécutées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année dernière sont présentées, sous forme de résultats comptables, à l'assemblée délibérante qui les arrête définitivement par un vote. La gestion de l'exercice 2010 clôture avec un excédent global de 1 042 281, 63 €.

### Budget Primitif 2011

Pour : 18 - Abstentions : 4  
Refus de vote : 6

Sachant que le budget primitif 2011 intègre les restes à réaliser, ainsi que les résultats de la gestion de l'exercice 2010, le Conseil Municipal adopte le budget primitif d'un montant global de 16 659 104, 80 € pour l'année en cours, dont plus de 854 000 € de budget participatif. Sur le montant global, 11 784 143, 63 € sont dédiés à la section fonctionnement (moyens généraux, salaires, subventions et participation...), et 4 874 961, 17 € à la section investissement (création d'équipements, entretien du patrimoine...) pour l'année 2011.

### Budget annexe ZAC de Chantelot

Pour : 18 - Contre : 6 - Abstentions : 4

Véritable investissement d'avenir engagé par la municipalité afin d'assurer l'attractivité et le potentiel économique de la commune, le budget 2011 de la ZAC Chantelot intègre un montant de recettes réelles de 1 845 445, 47 € (excédent de fonctionnement et d'investissement 2010, remboursement, cessions 2011, avance financière du Grand Lyon) et un montant de dépenses réelles de 264 954, 58 € (frais d'aménagements et de gestion, frais financiers). Ainsi, en 2011, malgré les difficultés financières dues aux réformes sur la Taxe Professionnelle, une marge de manœuvre de 1 580 490, 69 € permettra un remboursement anticipé et partiel des emprunts contractés antérieurement.

### Convention entre la ville de Grigny et le SIGERLY

Unanimité

Le Syndicat Intercommunal de Gestion des Énergies de la Région Lyonnaise (SIGERLY) et la ville de Grigny, propriétaire du centre aéré Auguste Veyret et du Manoir, signent une convention pour la dissimulation des réseaux d'électricité, de téléphonie, d'éclairage public et du câble, sur la rue Pierre Sénard. Cette opération, entièrement à la charge du SIGERLY, s'inscrit dans la

programmation annuelle des investissements 2008-2014 du Grand Lyon et a été choisie par les habitants de la section concernée lors de la consultation réalisée en 2008.

### Taux d'imposition : pas d'augmentation en 2011

Pour : 18 - Contre : 6  
Abstentions : 4

Le Conseil Municipal adopte pour l'année 2011, des taux d'imposition identiques à ceux de l'année 2010, soit 22,55% pour la Taxe d'Habitation, 31,67% pour la Taxe sur le Foncier Bâti, et 60,57% pour la Taxe sur le Foncier Non Bâti.

### Extension maternelle Joliot Curie

Unanimité

Le CM sollicite la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DÉTR) pour des projets d'aménagements dans les établissements scolaires (création d'une classe à la maternelle Flachat, rénovation des cours de l'école Pasteur...). Parmi ces projets, il est envisagé à la maternelle Joliot Curie, d'aménager une salle de restauration dans l'annexe et des locaux adéquats pour le personnel, et d'agrandir l'école pour répondre aux nombreuses demandes dans ce secteur résidentiel. Cette opération mobilise un financement communal de 809 000 € et 285 000 € de la DÉTR.

## Zoom

Si la majorité municipale tient à ce que la quasi totalité des associations qui participent à la vitalité de la commune soit subventionnée avec un budget de plus d'un million d'euros, des efforts sont également fournis par les services municipaux pour trouver des subventions permettant de financer de nouveaux projets.

### Subventions aux associations et au CCAS

Le CM approuve l'enveloppe globale inscrite au budget primitif 2011 pour l'attribution de subventions à 65 associations locales (aide à la famille, sport, enseignement, santé, relations internationales, actions culturelles...) pour un montant de 1 112 601 € et au CCAS un montant de 166 687 €.

Unanimité

### Subventions CNDS

Le CM autorise le maire à solliciter 3 subventions au Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) : 17 357 € (réfection du stade Jean Zay), 48 240 € (mise aux normes des vestiaires du stade Jean Zay) et 8 040 € (achat d'un praticable de gymnastique). Pour l'ensemble de ces projets, la commune participera à hauteur de la somme demandée, soit 73 637 €.

Unanimité

**rentrée 2011 - 2012**

## Inscriptions définitives écoles maternelles et élémentaires

Se présenter à l'inscription avec le livret de famille.

### Maternelle Flachat

Tél. 04 78 73 10 93 (directrice : Mme Derobert)

lundi 9 mai : 8h30 à 12h et 14h à 17h

mardi 10 - jeudi 12 et vendredi 13 mai : 14h à 17h

### Maternelle Joliot Curie

Tél. 04 78 73 79 09 (directrice : Mme Delarme)

lundi 9 mai : 16h30 à 18h

mardi 10 mai : 8h30 à 12h et 14h à 16h30

jeudi 12 et vendredi 13 mai : 16h30 à 18h

### Maternelle Gauguin

Tél. 04 78 73 05 71 (directrice : Mme Gelu)

#### SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

lundi 9 mai : 8h30 à 9h et 16h à 16h30

mardi 10 mai : 8h30 à 12h et 14h à 16h30

jeudi 12, vendredi 13, lundi 16 mai : 8h30 à 9h et 16h à 16h30

mardi 17 mai : 8h30 à 12h et 14h à 16h30

### Élémentaire Pasteur

Tél. 04 78 73 05 96 (Mme Nowakowsky)

lundi 9 mai : 14h à 18h

jeudi 12, lundi 16, jeudi 19 mai : 8h30 à 12h et 14h à 18h

### Élémentaire Tissot

Tél. 04 78 73 01 61 (Mme Premillieu)

#### SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

lundi 9 mai : 16h45 à 18h

mardi 10 mai : 9h et 12h et 14h à 16h30

jeudi 12, vend. 13, lundi 16 mai : 16h45 à 18h

mardi 17 mai : 9h à 12h et 14h à 16h30

### Élémentaire Joliot Curie

Tél : 04 78 73 03 11 (M. Servonnet)

#### SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

lundi 9 mai : 14h30 à 18h

mardi 10, vend. 13 mai : 15h30 à 18h

jeudi 12 mai : 17h à 18h30

### service Enfance / Jeunesse

5 rue Guy Raffin

Tél. 04 72 49 52 36

lundi au vendredi de 13h30 à 17h, jeudi jusqu'à 19h

**centre de loisirs 3/4 ans**

## Mercredis de mai

mercredi 11 mai :

matin : atelier culinaire salé-sucré / après-midi : jeux d'adresse

mercredi 18 mai

matin : masques d'animaux / après-midi : concours bulles de savon.

mercredi 25 mai : journée au Relais Petite Enfance

matin : médiathèque et pique-nique au parc / après-midi : écureuils à vos arbres

Lieu d'activités : Pôle Petite Enfance

6 promenade J. Brel, de 8h à 18h (journée ou demi-journée, avec ou sans repas).

Inscriptions et renseignements

au service Enfance / Jeunesse

5 rue Guy Raffin - Tél : 04 72 49 52 25

lundi au vend. : 13h30 à 17h, le jeudi jusqu'à 19h.

**maternelle du flachat**

## Flachat : la nature à l'école



Dans le cadre d'une action menée avec le SMIRIL, les élèves des classes de moyenne et grande section de l'école maternelle du Flachat ont profité des 15 beaux jours du mois d'avril pour construire une jardinière dans leur cour de récréation.

Les enfants ont tout d'abord fabriqué les briques nécessaires à la construction du muret et, après une semaine de séchage, bâti le mur avec de la chaux. Ce futur espace vert est destiné à la plantation de fleurs favorisant la survie des pollinisateurs.



Cette action rejoint le projet UrbanBees, inauguré le 17 avril (lire P.10). L'institutrice, madame Derobert rappelle que ce type d'activité permet également de travailler le langage et la communication puisqu'à l'issue de cette construction, les enfants vont réaliser un atelier « compte-rendu » avec photos et commentaires sur leur expérience. Ce n'est pas la première fois qu'ils ont la chance de travailler avec les animatrices du SMIRIL, les élèves ont déjà beaucoup appris sur le tri des déchets, le traitement des eaux, les insectes et bien d'autres sujets destinés à les sensibiliser sur l'environnement.

article & photo : Remi Roux

**relais petite enfance**

## Carnaval au Relais

Vendredi 22 avril, une vingtaine d'enfants se sont retrouvés pour fêter le carnaval du Relais. En compagnie des assistantes m a t e r n e l l e s , les petits ont profité de



ce moment de fête pour se déguiser, se maquiller, danser chanter. Un atelier culinaire a également été proposé par Marie-Odile Crouzet, directrice du Relais, chacun participant à la préparation d'une pâte à crêpes, pour finir la matinée autour d'une dégustation conviviale. Un moment de détente et de partage visiblement apprécié de tous...

**Pré inscription crèches**

Marie-Odile Crouzet  
sur rdv au 06 17 29 21 05  
les mardis et jeudis  
au Pôle Petite Enfance  
6 Promenade Jacques Brel (1<sup>er</sup> étage)

Tél. 06 17 29 21 05  
chargeaccueilpetiteenfance@mairie-grigny69.fr

**Crèche municipale des Arboras**

6 Promenade Jacques Brel  
Tél. 04 78 73 28 36  
crechedesarboras@mairie-grigny69.fr  
lundi au vendredi 7h30 à 18h30

**Crèche municipale du Vallon**

32 avenue des Arondières  
Tél. 04 78 07 01 43  
crecheduvallon@mairie-grigny69.fr  
lundi au vendredi 7h30 à 18h30

**Relais Petite Enfance**

rue Émile Évellier  
relais@mairie-grigny69.fr  
Tél. 04 72 49 07 20  
Permanences administratives lundi et vend. 8h30/12h et 13h/17h30

**Centre de Loisirs 3/4 ans Pôle Petite Enfance**

Inscriptions et renseignements  
ndolmazon@mairie-grigny69.fr  
Tél. 04 72 49 52 25  
mercredis et vacances scolaires 8h à 18h

## cité d'artistes

## Compagnie Korbo : créateur d'univers

Après le succès retentissant de leur spectacle de rue « La Caravane Polaire : suivez la Grande Ourse » présenté lors du carnaval du 26 mars, la compagnie Korbo travaille déjà sur une nouvelle création musicale et visuelle intitulée « Barbare », jouée et mise en scène par Amar Aoudi, accompagné de Jack Bon, Christophe Dadi, Jean Baptiste Cleyet, Carinne Koeppel...



L'association, dont le siège est à Lyon, organise ses répétitions dans les ateliers de la Cité des Artistes de Grigny, et fédère une dizaine d'artistes permanents, en plus de collaborations ponctuelles avec des professionnels venant de toute l'Europe.

À propos de ce spectacle, présenté comme un mini concert, enchaînant les scénettes autour d'une roulotte transformable, Amar explique « à notre époque, il semble indiqué de traiter de la relation que l'on a avec l'autre ; l'étranger, le métèque, le voyou, le voisin, le SDF, le nomade... »

Et si les grignerots connaissent bien la grande Ourse ou la parade éléphanterque réalisée par la Cie Korbo en 2009, Amar ajoute « il s'agit là d'animaux nobles, dont la survie est mise en péril par le comportement des hommes, il est important de rappeler que la caravane polaire, par exemple, dénonce les dangers du réchauffement climatique » via une mise en scène spectaculaire mais aussi militante.

Artiste polyvalent, dynamique et fédérateur, Amar a fondé la compagnie en 1992, en restant toujours attentif à ce que les créations de Korbo expriment des convictions fortes et chères aux artistes qui les mettent en « œuvre vivante ».

Derrière les festivités de parade donc, c'est un art engagé que propose la compagnie, en apportant dans l'espace public de quoi prendre un peu de hauteur, à l'image de Nanuk, la grande Ourse qui se relève sur ses pattes, comme pour grogner la menace qui pèse sur son environnement naturel...

De belles prestations artistiques, à suivre...

## théâtre d'objets sous tente berbère

Les spectacles en direction des familles, des scolaires, des structures Petite Enfance, le tout public

## 3 petits pas et puis s'en va

MARDI 24 MAI À 18 H, CENTRE BRENOT

« Nous confierons à des chaussures le soin « d'incarner » tous les personnages de cette création.

Posez en vis-à-vis une paire de souliers vernis et une paire de basket, et c'est la fracture sociale qui vous saute aux yeux ! »



3 petits pas et puis s'en va  
Cie Graine de Malice

mardi 24 mai à 18h - à partir de 2 ans

entrée : 5€20 - gratuit pour les moins de 16 ans

(durée du spectacle : 35 minutes)

### Renseignements et réservations de spectacles

Action culturelle scolaire

chalet rue Guy Raffin

Tél. 04 37 41 64 94

mail : [jplanchet@mairie-grigny69.fr](mailto:jplanchet@mairie-grigny69.fr)

## sortie culturelle

## Ciné concert à Lyon

Mardi 24 mai, soirée cinéma exceptionnelle pour découvrir « Les mains d'Orlac » thriller de Robert Wiene sur écran géant avec improvisation musicale à l'orgue. Proposée par le service Culturel, la sortie aura lieu le mardi 24 mai.

### Le film

« Les mains d'Orlac » réalisé par Robert Wiene en 1924 - 92 minutes - Noir & Blanc « Le célèbre pianiste Paul Orlac perd les deux mains dans un accident de train. On lui greffe celles d'un assas-

sin qui vient d'être guillotiné. Le musicien est dès lors tourmenté par l'idée d'être soumis à la sinistre influence du meurtrier... Un thriller haletant au climat étrange. »

### L'organiste

Thierry Escaich, organiste et compositeur, a été en résidence de 2007 à 2010 auprès de l'Orchestre national de Lyon, il revient à l'Auditorium dans l'un de ses exercices de prédilection : l'accompagnement de film muet.



Tarif : 10,50 € (transport en car et spectacle).

RdV à 16h45 devant la mairie, départ du car à 17h.

Renseignements et vente des billets du 2 au 13 mai en mairie, service Culturel.

Tél. 04 72 49 52 03

commerçants

# Les visages du commerce de proximité

Ce n'est qu'un au revoir, mais c'est tout un quartier, le centre ville de Grigny, qui regrette déjà le départ à la retraite de Marie Colantonio, commerçante mais aussi confidente des habitués de la place Jean Jaurès, depuis plus de 40 ans.

## Histoire de grignerote

D'origine italienne, Marie est arrivée dans la région lorsqu'elle avait 12 ans, emménageant à Grigny, dans une petite maison annexe du diocèse, où sa maman donnait des cours de catéchisme, tandis que son père recevait autour d'un verre de vin, après les messes du dimanche. À 17 ans, Marie épouse un grignerot, puis, quelques années plus tard, ouvre son magasin place Jean Jaurès. Son oncle est propriétaire d'un petit appartement qu'elle a transformé en commerce, afin de confectionner des vêtements sur mesure. Diplômée d'un CAP couture, elle suit des cours du soir organisés par la municipalité pour se perfectionner. Avec le temps, son activité s'étoffe et Marie propose de nouveaux produits : mercerie, lingerie, layettes, prêt-à-porter... jusqu'à devenir une figure incontournable du centre ville.

## Un commerce florissant

Marie a inauguré son commerce en 1969, à la même époque qu'aujourd'hui, heure de sa fermeture (le 31 mars), après 42 ans de bons et loyaux services. Au fil du temps, elle a vu la place Jean Jaurès évoluer, beaucoup d'amis partir, d'autres arriver, mais Marie a toujours su s'adapter aux tendances de l'époque. Si bien qu'avec son départ, c'est tout un réseau de clientes, pour la plupart amies, qui va devoir se passer d'elle et de ses conseils. Marie se rappelle

que, lors de ses descentes chez les grossistes de Lyon, elle choisissait des vêtements en fonction des goûts de ses clientes. À leur passage au magasin, certaines étaient surprises de voir en vitrine, la pièce idéale



pour elles... car Marie pensait à tout, et c'est sûrement là le secret de sa longévité et de son succès incontesté.

### « un grand merci »

C'est avec le cœur lourd, mais rempli de bons souvenirs, que Marie s'apprête à commencer une nouvelle vie, toujours très active... Lorsqu'on l'interroge sur son meilleur souvenir, Marie répond que c'est surtout « d'avoir bien travaillé » et insiste, assez émue, pour « transmettre un grand merci à toutes celles et ceux qui m'ont été fidèles pendant tant d'années... ». Le regard fixé sur la place, la commerçante semble ne jamais s'être lassée de cette vue sur le centre ville, son histoire, ses édifices, et ses habitants. Trésorière de l'association des commerçants et artisans du centre ville, Marie souhaite continuer à participer à l'organisation d'animations, espérant fédérer toujours plus de vie dans ce quartier où tout le monde l'a toujours respectée.

## Ali : un commerçant fédérateur

Ali, c'est l'Espace Rencontre, le point de rendez-vous de la place Jean Jaurès, le personnage paternaliste,

parfois bougon, mais toujours accueillant du centre ville. Originaire de Saint-Fons, il a ouvert son bar il y a 6 ans, et fédère tout un réseau d'habitues quotidiens, autour des assiettes-apéritifs confectionnées

par son épouse, et des courses hippiques diffusées pour les amateurs de jeux. Soutenu par la municipalité lors de son arrivée, il contribue aujourd'hui à la vitalité du centre de Grigny, et travaille sans relâche du mardi au dimanche. Fervent défenseur de la tranquillité publique, Ali est

un personnage charismatique qui veille dans son bar, à ce que chacun se sente respecté, mais aussi dans le quartier. Choqué par la récente altercation, violente, qui s'est déroulée sur la place alors



qu'il venait de fermer, il se réjouit du communiqué du maire visant à mettre fin, au plus vite, à tout ce qui peut nuire à l'atmosphère du centre ville. L'été arrivant, c'est sur sa terrasse, agréable et ensoleillée, que tous les grignerots pourront bientôt se retrouver dans une ambiance apaisée.

## centre ville : pour le commerce de proximité



Depuis plus de 20 ans, l'association des Commerçants & Artisans du centre ville, qui regroupe une dizaine d'adhérents, s'active pour organiser des animations destinées à fédérer les riverains autour d'un verre amical, ou d'un repas confectionné

par les commerçants. Parmi les membres les plus actifs, Béatrice Roux, coiffeuse et présidente de l'association, M. et Mme Sarradin, pharmaciens et secrétaire, et Marie Colantonio, désormais jeune retraitée et trésorière, forment le noyau dur de l'association.

Chaque année, ces commerçants se démènent pour organiser la fête locale du 8 décembre, en faisant venir un manège pour l'occasion et distribuant des tickets gratuits pour en profiter, en offrant le vin chaud, ou en préparant de bonnes soupes maison pour les participants.

Plus d'une centaine de personnes viennent profiter de ces animations de fin d'année, mais l'association participe également au Marché aux Fleurs, via une tombola permettant aux visiteurs de gagner des bons d'achats dans leurs commerces.

Autant d'initiatives, plébiscitées par les habitants, qui favorisent le lien social et rendent la « vie de quartier » plus douce.

À suivre...

## Groupe des élus de la majorité municipale

### Nous sommes tous des élus au service de notre ville

Que nous soyons dans la majorité ou dans les oppositions, nous nous devons d'être des élus au service de notre ville.

Si la critique est nécessaire à l'évolution des idées et des consciences, encore faut-il qu'elle ne soit pas systématiquement négative et outrageusement accusatrice en direction du maire et de la majorité.

En effet, la recherche de solutions pour améliorer la vie quotidienne des habitants fait partie des devoirs de l'opposition qui ne peut pas se contenter, sous peine de perdre toute crédibilité, d'accuser le maire de tous les maux et lui faire porter les responsabilités de tout ce qui ne va pas, y compris celles qui ne sont pas de ses compétences. Dire que quelque chose ne va pas ou pourrait être amélioré est une chose, faire des propositions

responsables pour apporter des solutions en est une autre que ne franchissent jamais les oppositions locales, et c'est bien dommage.

Dire que les impôts sont trop chers, en omettant de situer la responsabilité écrasante de l'État pour tenter de faire porter le chapeau à la majorité est de bonne guerre mais n'est pas de nature à faire avancer le problème.

Dire que la ville manque cruellement de médecins généralistes - et que c'est la faute du maire - en omettant de dire que l'État a décidé de limiter la formation de médecins généralistes et d'organiser la pénurie de telle sorte que toutes les villes et villages de France sont concernés par cet état de fait, fait partie des informations malhonnêtes qui sont loin d'apporter une solution au problème. Les médecins généralistes, eux, ne s'y sont pas trompés, en manifestant devant la CPAM du Rhône, le 7 avril dernier, pour protester contre le désistement du gouvernement et revendiquer la sauve-

garde de leur régime de retraite et l'amélioration de la rétribution pour rendre le métier plus attractif aux yeux des jeunes diplômés.

Ces quelques exemples illustrent bien l'absence systématique de proposition et l'incapacité des oppositions à œuvrer pour le bien commun et l'intérêt des Grignerots.

Critiquer systématiquement sans apporter le début d'un commencement de proposition et sans vouloir prendre part à l'effort collectif nécessaire au développement de notre ville en dit long sur une opposition qui semble se délecter de tout ce qui ne va pas et avoue son incapacité à participer à une démarche commune et constructive.

## Groupe « GRIGNY ENSEMBLE » élus de l'opposition municipale

### Urgences

L'offre médicale à Grigny est insuffisante, chaque grignerot est conscient de cette carence. 10 000 habitants ou pas, le nombre de médecins référents est dangereusement faible. Pendant la campagne, le Maire nous assurait détenir dans son cercle d'amis un ou plusieurs médecins qui s'installeraient dans les semaines qui suivraient. Aujourd'hui élu, la recherche de profession de santé semble être le cadet de ses soucis. Grigny est une terre aride pour le médical. Le départ de deux médecins dans les 3 ans qui viennent, l'absence de spécialistes, le départ de dentistes, l'absence de laboratoires d'analyses, de cabinet de radiologie...

L'agression récente d'un médecin ne favorise pas une future installation : le désert médical c'est ici ! Malgré une présence au pouvoir depuis près de 35 ans de la Majorité, des promesses de maisons médicales au centre ville (fin des années 90) ou électorales rien n'a été fait ! Le Maire porte l'entière responsabilité de cette pauvreté médicale. Notre projet d'espace de santé le pôle HAME (Habitat, Associatif, Médical et Enfance) présenté lors des dernières élections mettait en avant une offre diverse et de proximité. Nous écrivions à l'époque : « *L'apport et le vieillissement de la population, le départ en retraite de professionnels médicaux nous amènent à proposer la création d'un espace de santé. Dans l'espace libéré par l'ancienne Poste,*

*nous proposons la création d'un espace d'humanité tourné vers la personne. Il sera composé des services suivants : Le pôle Habitat constitué d'une résidence sécurisée pour personnes âgées avec un service à la personne ; Le pôle Associatif lié au domaine médical et à la personne ; L'espace Médical répondra aux nécessités d'accès aux soins sur la commune : cabinet médical, infirmiers, laboratoire d'analyses ; L'espace Enfance abritant une ou plusieurs micro-crèches. »*

Cette proposition garde toute sa pertinence et prend un caractère d'urgence. Le Maire devrait la reprendre à son compte. L'intérêt général et la vision d'avenir, nous les avons toujours portés !

# Budget participatif 2012

## VOTRE AVIS COMPTE !

Vous avez la possibilité d'être acteurs de votre ville en participant au budget participatif 2012. Exprimez vos attentes et vos propositions par le biais de ce coupon-réponse ou sur papier libre, à déposer à l'accueil de la mairie. Nous vous invitons également à participer aux différents rendez-vous avec la Démocratie participative (lire P.8).

Équipements municipaux  Cadre de vie  Sécurité  Scolaire  Sport et vie associative  Culture  Enfance / Jeunesse  Autre...

Mes propositions :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Pour que vos demandes soient prises en compte, merci de nous laisser vos coordonnées

M. Mme :

adresse postale :

adresse mail :

tél.

**LIBEREZ SALAH HAMOURI**

**LA FRANCE DOIT EXIGER DU GOUVERNEMENT ISRAÏLIEN LA LIBERATION DE SALAH**

Salah est le seul prisonnier politique français dans un pays étranger. Rien n'a été fait sérieusement et pour l'en sortir...

**CELA FAIT 6 ANS QUE SALAH HAMOURI JEUNE FRANCO-PALESTINIEN DE NATIONALITE FRANCAISE CROUPE DANS LES GEULES ISRAÏELIENNES DANS L'INDIFFERENCE DU GOUVERNEMENT FRANCAIS**

Son dossier est absolument vide et sa condamnation à 7 ans de prison pour des motifs politiques a été prononcée par une "justice" militaire d'occupation israélienne. Il n'avait que 20 ans quand il a été arrêté. Le conseiller de la Présidence, M. Jean-David Lévitte a admis que la détention de Salah Hamouri était "arbitraire" puisque reposant sur une simple "intention" supposée.

**NICOLAS SARKOZY DOIT RECEVOIR MADAME DENISE HAMOURI**

le Président de la République a reçu toutes les familles des Français en difficulté à l'étranger. Il a toujours refusé de recevoir la mère de Salah native de Bourg-en-Bresse.

**6 ANNES DE PRISON POUR RIEN IL FAUT FAIRE VITE**

C'est un préjudice incroyablement lourd et injuste dont la France est complice par son inaction, que l'on fait subir à notre compatriote.

[www.salah-hamouri.fr](http://www.salah-hamouri.fr)

**Mairie - Tél. 04 72 49 52 49**  
 3 av. Jean Estragnat BP 12 - 69520 GRIGNY  
 lundi au vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 17h  
 mardi : 13h30 à 17h - jeudi jusqu'à 19h  
**Permanences du maire** : jeudi de 16h30 à 19h  
 sur rdv : Tél. 04 72 49 52 30

**Point Information Jeunesse - Tél. 04 78 07 25 05**  
 5 rue Guy Raffin  
 pij@mairie-grigny69.fr

**Scolaire - Tél. 04 72 49 52 36 - 04 72 49 52 25**  
 chalet rue Guy Raffin

**Relais Petite Enfance - Tél. 04 72 49 07 20**  
 rue Émile Éveiller  
 relais@mairie-grigny69.fr

**Crèche du Vallon - Tél. 04 78 07 01 43**  
 32 avenue des Arondières  
 crecheduvallon@mairie-grigny69.fr

**Crèche des Arboras - Tél. 04 78 73 28 36**  
 6 promenade Jacques Brel  
 crechedesarboras@mairie-grigny69.fr

**MDR - Tél. 04 37 20 09 68**  
 36 avenue des Arondières

**Médiathèque Léo-Ferré - Tél. 04 78 73 51 91**  
 rue du 11 novembre  
 mediathèque@mairie-grigny69.fr

**Centre Social & Culturel - Tél. 04 78 73 25 83**  
 4 place Félix Héritier  
**École Musique et Danse - Tél. 04 78 73 74 94**

**La Poste - Tél. 3631**  
 place Henri Barbusse  
 lundi : fermée  
 mardi au vendredi : 9h à 12h - 14h30 à 17h45  
 samedi : 9h à 12h

**Police Municipale - Tél. 04 78 73 29 21**  
**Tél. 06 07 88 35 53**  
 La Rochère  
 police.municipale@mairie-grigny69.fr

**Gendarmerie - Tél. 04 72 49 97 97**  
 avenue Professeur Fleming - GIVORS

**Commissariat - Tél. 17**  
 Rue Pierre Semard - GIVORS

**Hopital Montgelas urgences - Tél. 04 78 07 33 40**

**Point Préfecture - Tél. 04 72 49 05 19**  
 Maison de l'Emploi et des Services Publics

**Maison de Justice et du Droit - Tél. 04 78 07 41 00**  
 45, rue Roger Salengro - 69700 GIVORS  
 lundi au vendredi : 9h à 12h15 - 13h30 à 17h

**Déchetterie - Tél. 04 72 24 12 29**  
 Chemin de Saint Abdon  
**Horaires d'été (1<sup>er</sup> avril / 31 octobre)**  
 lundi au vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 18h  
 samedi : 8h30 à 18h30  
 dimanche : 9h à 12h

VILLE DE **GRIGNY**

Démocratie participative

**CALENDRIER**

2<sup>ème</sup> TRIMESTRE

**2011**

|               |   |   |
|---------------|---|---|
| mardi 10 mai  | GROUPE DE TRAVAIL<br>budget participatif / finances locales   | 18 h 30 - salle Dutartre                                |
| jeudi 19 mai  | VISITE DE QUARTIER<br>Arboras / Berthelot (cité SNCF)<br>+ soirée conviviale à 19h - salle Servanin | 18 h cité SNCF  |
| samedi 21 mai | FÊTE DE QUARTIER<br>Charmes / Boutras / Vallon  | 11 h - maison de retraite<br>« Le Charmes des Sources » |
| jeudi 26 mai  | VISITE DE QUARTIER<br>centre ville / Sablon / Villeneuve  | RdV à déterminer  |

Hôtel de ville - 3 avenue Jean Estragnat 69520 GRIGNY  
 Démocratie participative Tél. 04 72 49 52 04 - deberversiller@mairie-grigny69.fr - www.mairie-grigny69.fr